Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 10
Absents : 04

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 060-216004473-20260306-DE2026510-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE

De la commune NEUVILLE-BOSC
Séance Ordinaire du 06 mars 2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 24 février 2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Annie LEROY, Maire.

Etaient présents : Mmes LEJEUNE, LEROY, LESCA, MEYER, OUGHLIS-HENRY et Mrs CATTELOIN, COUTELET, FLEURY, GOMES et SAINT-POL.
Absents excusés : Mme DECAMP
M. DUPUY
Absents : M. RAYNAUD, M. DUJARDIN

Secrétaire de séance : Madame Nathalie MEYER

Assistait également au Conseil Municipal : Madame Sabine HERBELIN, secrétaire de mairie

Délibération N°= DE2026510 : Demande de subvention

Madame le Maire rappelle que suivant constat du 4 décembre 2025 le curage des anciens bureaux de la Mairie a mis en évidence des infiltrations d'eaux le long des murs.
Il est donc à envisager la reprise complète de la toiture. Un devis d'un montant de 36 634.70 euros HT a été proposé par l'entreprise Charpentes Pays de Bray.
Madame le Maire sollicite les membres présents quant à l'autorisation de demander une subvention au Conseil Départemental de l'Oise et à la Préfecture de l'Oise au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Les Conseillers municipaux y sont favorables à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations,

Le 06 mars 2026

Annie LEROY

Le Maire

Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification
Et transmise en Préfecture le 10/03/2026